



Protection du nom de l'entreprise

Par **lm82**, le **25/06/2008 à 09:10**

Bonjour,

une entreprise existe sous le nom " l xyz wrt"

je souhaite créer une société sous le nom "xyz wrt", est-ce possible sans risque pour moi ?
(les mots "xyz" et "wrt" sont des mots très courants)

Cordialement,

LM

Par **palmer**, le **25/06/2008 à 20:32**

quel idée vouloir de nomer une société "xyz wrt" ???????????????????

Par **lm82**, le **25/06/2008 à 21:47**

"xyz wrt" sont des lettres choisies au hasard car je ne souhaite pas divulguer le nom de l'entreprise.

L'idée est de savoir si , à une lettre près, je cours un risque ou pas en reprenant tous les autres caractères du nom.